



Consentement d'autoconservation du sperme

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :Adresse mail :

Adresse précise :

⚠ Tout changement d'adresse postale, mail ou numéro de téléphone devront être systématiquement signalés par mail à congelation.eylau@unilabs.com

Motif de la congélation

Au cours d'une AMP Oui Non

Si Oui : FIV ICSI IIU

Indications : Echecs de recueil de sperme
 Absence pour déplacement professionnel
 Paramètres spermatiques altérés
 Autre :

Traitement stérilisant Oui Non

CONDITIONS :

- 1) La demande de conservation du sperme est strictement personnelle.
- 2) Le laboratoire d'Eylau-Unilabs, effectue la congélation et assure la conservation du sperme, mais ne peut garantir la qualité du pouvoir fécondant du sperme conservé
- 3) Le sperme conservé ne sera remis qu'au dépositaire présent et consentant conformément aux dispositions réglementaires, [sur présentation d'une pièce d'identité](#).
- 4) [La réutilisation des gamètes conservés ainsi que le devenir des gamètes en cas de décès ou arrêt du projet parental ou dépassement de l'âge de procréer \(au 60^{ème} anniversaire chez les hommes\) sont soumis à la réglementation en vigueur](#)
- 5) Le prélèvement du jour donnera lieu à une facturation de **121 euros**, restant à votre charge
- 6) Si le prélèvement du jour ne peut-être congelé, une facturation de 40 euros restera à votre charge
- 7) Tous les ans un courrier vous sera envoyé afin de connaître vos intentions quant au devenir des paillettes :
 - Renouvellement annuel **50 euros par an non-remboursé**.
 - Demande de destruction des gamètes uniquement sur demande du seul dépositaire, par écrit et accompagnée de la copie de la CNI
 - [Demande de don pour un autre couple ou une femme non mariée](#)

Fait à Le

Copie remise en main propre après signature (mention « *lu et approuvé* »)

Joindre : Les Sérologies (HIV, Hépatite B, HCV) de moins de **6** mois pour une première tentative. [Pour les rangs de congélation ultérieurs, nous recommandons d'avoir des sérologies datant de moins d'1 an.](#)

**DEVIS DU LABORATOIRE EYLAU-UNILABS SAINT-DIDIER**

ACTE	Tiers payant	Dépassement d'honoraires	TOTAL A PAYER
Congélation de sperme <u>Patients affiliés à la sécurité sociale et possédant une CMU, 100% ou mutuelle à jour</u>	B 0065, 9005 95,42 €	121 €	121 €
Frais de conservation par année et par lot de paillettes	0 €	50 €	50 € par an et par lot
Location de thermos voyageur (En cas de dépôt ou en cas de retrait de paillettes)	0 €	Caution de 660 € par chèque ou en espèces (non prélevée sauf en cas de problème)	Caution de 660 €
Frais de conservation de lot de paillettes extérieurs < 1 mois	0 €	0 €	0 €
Frais de conservation de lot de paillettes extérieurs > 1 mois	0 €	55€	55€
Frais de transfert de paillettes : (dé)conditionnements des paillettes	0 €	70 € pour un lot 90 € pour plus de 1 lot	70 € 90 €
Frais de dossier pour autorisation importation et exportation de gamètes pour l'étranger, (commission Agende de la Biomédecine). Uniquement sur RDV avec le service de spermologie par téléphone au 0153706489 ou par mail à spermologie.eylau@unilabs.com	0 €	121 €	121 €
1 jour de location	0 €	22 €	22 €
2 jours de location	0 €	33 €	33 €
3 jours de location	0 €	44 €	44 €
4 jours de location	0 €	49.50 €	49.50 €
5 jours de location	0 €	55 €	55 €
6 jours de location	0 €	60.50 €	60.50 €
De 14 à 20 jours de location	0 €	121 €	121 €
De 21 à 30 jours de location	0 €	242 €	242 €
>30 jours de location	0 €	660 €	660 €
1 jour de location	0 €	92 €	92 €
2 jours de location	0 €	103 €	103 €
3 jours de location	0 €	114 €	114 €
4 jours de location	0 €	119.50 €	119.50 €
5 jours de location	0 €	125 €	125 €
6 jours de location	0 €	130.50 €	130.50 €
De 14 à 20 jours de location	0 €	191 €	191 €
De 21 à 30 jours de location	0 €	312 €	312 €
>30 jours de location	0 €	730 €	730 €

Etiquette et signature du patient :

